

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 OCTOBRE 2016

Le Conseil, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** l'avenant à la convention du RPI RATTE/MONTAGNY concernant le partage des frais pour l'organisation des TAP.
- **ACCEPTE** la destination des coupes pour l'affouage 2017
- **DECIDE** l'inscription au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnées) des chemins ruraux et vicinaux du Champoinot, des Buguets et Allée des Petits Bois.
- **ACCEPTE** la modification des statuts de la Communauté de Communes Cœur de Bresse.
- **AUTORISE** l'adhésion de la commune aux deux groupements de commandes « Acquisition et maintenance d'extincteurs » et « Vérifications techniques réglementaires » proposés par la Communauté de Communes
- **ACCEPTE** l'adhésion au Syndicat Mixte de la Bresse Bourguignonne pour l'autorisation des autorisations d'urbanisme et **AUTORISE** le Maire à signer la convention

ACCEPTE une durée de 5 ans pour l'amortissement des travaux de renouvellement des équipements vétustes réalisés par le SYDESL en 2016

- **ENTEND** le rapport annuel 2015 du SIVOM (sans observations)
- **ENTEND** le rapport annuel 2015 du Syndicat des Eaux (sans observations)
- **ENTEND** le rapport d'activités de la Communauté de Communes (sans observations)
- **ACCEPTE** le devis concernant la remise en état du portail de la salle des fêtes.
- **EST INFORME** que la distribution des colis de fin d'année se fera le dimanche 18 décembre et que la journée « galette » aura lieu le mardi 24 janvier 2017

Traite les questions diverses

